



Compte rendu du CTSD du 26 juin 2017



L'Inspecteur d'académie a rappelé que l'objet de ce CTSD était de mettre en œuvre la mesure ministérielle relative aux classes de CP dédoublés en REP+ à la rentrée 2017.

Le SNUipp après lecture de sa déclaration préalable a continué à argumenter pour le maintien de ce dispositif qui est un levier pour favoriser le travail en équipe, permettre un regard croisé sur les élèves. Il est plébiscité par nos collègues.

Notons que lors de cette commission, seules, les organisations syndicales FSU (dont le SNUipp) et SUD Education ont exprimé le principe de maintenir et développer le dispositif « Plus de maîtres que de classes » comme facteur de progrès pour les élèves comme pour les enseignants.

A l'opposé, FO est « vent debout » contre ce dispositif considérant à tort qu'il s'agit d'une remise en cause des statuts. Quant au SE-UNSA, il soutient la mesure des CP dédoublés estimant qu'elle « va dans le bon sens », et regrettant simplement le manque de souplesse quant à la mise en œuvre.

Le DASEN, favorable au dispositif PDQMC, a reconnu le travail engagé par les équipes autour de ce projet et notamment les enseignants qui, nommés sur ces postes ont déployé des pratiques innovantes et bénéfiques pour les apprentissages. Il explique le choix du redéploiement en REP+ pour ne pas prendre le risque de ponctionner d'autres moyens sur le département.

La formation REP+ et le travail avec les chercheurs seront maintenus. L'organisation des écoles a été envisagée après consultation des équipes. La répartition des élèves et des CP dédoublés s'est faite en interne, avec les équipes déjà constituée afin d'éviter que des affectations au 3^{ème} mouvement ne mettent en difficultés les personnes nouvellement nommées.

Cependant, à l'école Charles Perrault de Clermont-Ferrand, un appel à candidature va être lancé pour faire face à une situation particulière : deux enseignantes de CP vont devoir travailler ensemble dans la même salle de classe, du fait d'un manque de locaux.

Enfin, l'Inspecteur d'académie a confirmé le recours à la liste complémentaire du CRPE, à la hauteur de 7 ou 8 postes, pour faire face à ce nouveau besoin.

Les élus au CTSD

Joëlle MASSON, Philippe BOULARD et Didier LIENART

PDMQC: un dispositif plébiscité par la profession

Pourquoi supprimer ce qui marche ?



**Le SNUipp
premier opposant
aux mesures
Macron-Blanquer**